



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE



Pour le Président empêché,

M. BRUSCO

Vice-Président

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2021

32 = Nombre de conseillers en exercice

18 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

27 = Total des votes

Convocation du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq du mois d'octobre, à dix-huit heures., le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

### Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, REHIBI Sébastien, BOUMEDINE Sarah, CANZERINI SALVADOR Hélène, COUGUILLE Marie-Ange, FALCHI Antoine, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, MATTUCCI Gérald, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUKAS Daniel, POKRANDT Frédéric, SPIZAK Pierrick

### Etaient représentés :

BRUSCO Stéphan par RISSER Patrick, MEACCI Karine par BOURSON Jean-Jacques, MENICHETTI Fabienne par MATTUCCI Gérald, ARESI Claire REHIBI Sébastien, BELLUCCI Francine POKRANDT Frédéric, CENDECKI Christian par CIMARELLI Daniel, FELICI René par FATTORELLI Viviane, NARCISI Myriam par SPIZAK Pierrick, STRACH Joana par FALCHI Antoine

### Etaient excusés :

BRUSCO Stéphan, DESTREMONT Gilles, MEACCI Karine, MENICHETTI Fabienne, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, CENDECKI Christian, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, JACQUIN Eric, LEBRUN Marie, NARCISI Myriam, STRACH Joana

### Secrétaire de séance :

Monsieur PETITCLAIR Guillaume

Les débats sont consultables en vidéo sur le site : <https://vimeo.com/user99823407>

### **001 APPROBATION DU CONSEIL DU 15.09.2021**

Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil, le compte rendu de la réunion du 15 septembre 2021.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- **APPROUVE** le compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2021.

### **002 CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF BUDGET ORDURES MENAGERES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'instruction budgétaire M14 qui a posé le principe d'une responsabilité conjointe de l'ordonnateur et du comptable pour le suivi des immobilisations,

**VU** la circulaire NOR INTB1501664J du 27 mars 2015 relative aux modalités de recensement des immobilisations et à la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif,

**CONSIDÉRANT** la non adaptation de certains éléments d'actif à l'exercice de la compétence des déchets ménagers ;

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- **DECIDE** de céder les éléments d'actifs suivants :

N°Inventaire	Bien	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette comptable	Prix de cession	Acquéreur
2009/21758/028250/021609	Benne ouverte 30 m3	1 765,64 €		1 765,64 €	1 000,00 €	TRI-SERVICE Zone de la Haie
2010/2188/021610	Benne 15 m3	2 289,51 €		2 289,51 €	800,00 €	54 750 TRIEUX
2019/21571/013806	Mini Benne BB-025-HB	27 600,00 €	- €	27 600,00 €	22 100,00 €	SARL CMV
2018/2188/028146	Bacs poubelles	5 820,00 €	- €	5 820,00 €	3 000,00 €	Mondoinsp SRL

- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier

## **003 DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE M14 DES ORDURES MENAGERES**

**VU** la délibération n°010 en date du 13 avril 2021 adoptant le budget annexe primitif des ordures ménagères ;

**VU** la délibération n°002 en date du 6 juillet 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe des ordures ménagères ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget 2021 comme évoqué ci-dessus

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 au budget annexe des ordures ménagères

- **ACCEPTE** de modifier les crédits budgétaires comme suit :

#### Section de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	Dépenses	Recettes
023	023	Virement à la section d'investissement	01	58 100,00 €	
70	70613	Abonnement/redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	812		58 100,00 €
Total				58 100,00 €	58 100,00 €

#### Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	Dépenses	Recettes
021	021	Virement de la section de fonctionnement	01		58 100,00 €
024	024	Produits de cession d'éléments d'actif	812		26 900,00 €
041	2135	Installations générales, agencements, aménagements divers	01		5 500,00 €
041	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	01		22 000,00 €
041	2188	Autres immobilisations corporelles	01		1 195 000,00 €
041	2138	Autres constructions	01	27 900,00 €	
041	2145	Construction sur sol d'autrui Installations générales	01	26 800,00 €	
041	2152	Installations de voirie	01	9 800,00 €	
041	2158	Autres installations	01	1 158 000,00 €	
21	2158	Autres installations	812	100 000,00 €	
21	2183	Matériels informatiques	812	10 000,00 €	
23	2315	Travaux en cours installations	812	- 25 000,00 €	
Total				1 307 500,00 €	1 307 500,00 €

## **004 ARCHE – ATTRIBUTION DU MARCHE DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les rapports d'analyses des offres

**VU** l'avis de la CAO du 29 septembre 2021 ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS  
(Abstentions : 2 – MATTUCCI Gérald (2))**

- DECIDE d'attribuer les lots du marché de l'équipement technique comme suit :

Intitulé du lot	Société	Prix HT
Lot 1 cinéma	CINEMECCANICA	262 000
Lot 2 équipements scéniques	MPM équipement	642 955
Lot 4 Backline	Europa Musique	27 204.15

- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021,

- DELEGUE une autorisation de signature du marché pour le lot 3 informatique et le lot 5 production audio-visuelle à Monsieur le Président

- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur cette affaire.

---

**005 ARCHE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ MOBILIER**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les rapports d'analyses des offres

**VU** l'avis de la CAO du 29 septembre 2021 ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS  
(Abstentions : 2 – MATTUCCI Gérald (2))**

- DECIDE d'attribuer le marché concernant le mobilier de l'arche à la société Buro Styl pour un montant de 120 330.30€ HT,

- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021,

- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur cette affaire.





---

**006 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIV (TEOMi) : INSTAURATION DE LA PART VARIABLE**

**APRES AVIS FAVORABLE** de la « Commission Environnement » du 2 septembre 2021 ;

**APRES AVIS FAVORABLE** du bureau du 21 septembre 2021

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A MAJORITE DES VOTANTS  
(Contre : 3 – LO PRESTI Carmelo, FALCHI Antoine (2))**

- **APPROUVE** l'instauration de la TEOMi à partir du 1er janvier 2022
- **ADOpte** la part incitative de 20 % du produit total de la TEOMi ;  
Le prix du litre selon le scénario pessimiste à 0.1746 €/L calculé selon les données 2020 et revu annuellement
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à notifier cette décision aux services fiscaux, à opérer toutes formalités relatives à ce dossier et à signer tous les actes y afférents

---

**007 ATTRIBUTION DE GRATIFICATION (BON D'ACHAT) AUX PARTICIPANTS DU CHALLENGE EUROPEEN « VILLE EN SELLE »**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;


**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- **VALIDE** l'octroi de deux (2) bons d'achat d'une valeur de 50 € et vingt-deux (22) bons d'achat d'une valeur de 15 €.
- **AUTORISE** le Président à engager les fonds nécessaires à cette opération.

---

**008 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISE PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** la délibération N° 006 du 12 juillet 2020 relative à la délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président



**CONFORMEMENT** à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par lequel le Président rend compte, à chaque réunion de l'organe délibérant, des décisions dans le cadre de sa délégation.

Dans ce cadre, Monsieur le Président informe qu'il a pris les décisions suivantes :

Date de la décision	Compétence	Objet
07.06.2021	FINANCES	Arrêté constitutif modificatif de la régie d'avances du pôle administratif et développement de projets
26.08.2021	FINANCES	Souscription d'un emprunt long terme pour le financement du budget annexe des OM
14.09.2021	ENVIRONNEMENT	Signature du marché de balayage
14.09.2021	ENVIRONNEMENT	Signature du marché de signalisation horizontale

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

- PREND acte.

---

*Clôture du Conseil Communautaire du 5 octobre 2021.*

Le secrétaire  
M. PETITCLAIR Guillaume

